



Conseil économique et social

Distr. générale
21 décembre 2020
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Cinquante-deuxième session

1^{er}-3 et 5 mars 2021

Point 3 c) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour examen et décision :
statistiques économiques

Rapport du Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques

Note du Secrétaire général

En application de la décision 2020/211 du Conseil économique et social et conformément à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport du Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques à la Commission de statistique pour examen. Le Groupe y rend compte des activités entreprises dans le cadre de ses réunions mondiales et régionales et d'autres consultations. Il présente ses recommandations sur les éléments suivants : l'amélioration de la mise en réseau, pour favoriser l'adoption d'une approche centrée sur l'utilisateur et le partenariat dans la création de ressources de données mondiales ; une remise en question plus marquée du système grâce aux cas d'utilisation dans la coproduction et le co-investissement ; l'amélioration de la performance du système par le renforcement des méthodes de travail des groupes statistiques ; l'amélioration de la documentation constituée concernant les orientations internationales conceptuelles et pratiques relatives aux normes méthodologiques, par une expérimentation et des essais réguliers, afin de répondre à la demande des utilisateurs en constante évolution. Il présente également ses recommandations sur les mesures à prendre pour assouplir le système de statistiques économiques et le rendre plus réactif en s'appuyant sur quatre axes : a) mise en réseau : collaboration et consultation des utilisateurs ; b) transformation et remise en question du système : infrastructure et opérations statistiques, et solutions de gestion des données ; c) performance : dispositions institutionnelles et gouvernance ; d) expérimentation, intégration et documentation : cadre et méthodes statistiques. La Commission est invitée à approuver les recommandations figurant dans le rapport, notamment la création d'un nouveau réseau de statisticiens économiques et la réflexion sur la nécessité ou la faisabilité d'un nouveau comité d'experts sur la population et le bien-être, ainsi qu'à dissoudre le Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques.

* E/CN.3/2021/1.



Rapport du Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques

I. Résumé

1. À sa cinquantième session, la Commission de statistique a demandé qu'un Groupe des Amis de la présidence soit créé, pour une période maximale de deux ans, afin de procéder à une évaluation de l'efficacité, de l'efficacités et de la réactivité de la gouvernance du système de statistiques économiques actuel sans alourdir davantage les tâches administratives ni la charge des organismes nationaux de statistique et des organisations internationales. La Commission a également demandé au Groupe des Amis de la présidence de faire le point sur les initiatives en cours et de formuler des recommandations sur la mise à jour du système de statistiques économiques en se fondant sur les résultats d'une vaste consultation des utilisateurs. La Commission a en outre demandé au Groupe des Amis de la présidence de lui faire rapport, à sa cinquante et unième session, lui présentant un plan clairement défini sur la manière d'aller de l'avant et, à sa cinquante-deuxième session, de lui présenter un rapport final exposant comment rendre le système de statistiques économiques réactif, efficient et efficace.

II. Introduction

2. À sa cinquante et unième session, tenue à New York du 3 au 6 mars 2020, la Commission de statistique a adopté la décision 51/105 (voir [E/2020/24](#), chap. I, section C), dans laquelle elle :

a) A accueilli avec satisfaction le rapport du Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques ([E/CN.3/2020/7](#)), et a confirmé que les travaux menés par ce dernier avaient déjà un effet positif sur les méthodes de travail et la collaboration entre les groupes existants dans le cadre de la mise à jour du système de statistiques économiques à l'appui du suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution [70/1](#) de l'Assemblée générale) de liens avec l'environnement et le bien-être ;

b) A salué l'action du Groupe, qui a engagé des consultations approfondies avec les groupes statistiques existants et les pays dans le cadre de séminaires régionaux sur l'avenir des statistiques économiques, sur les domaines de développement prioritaires recensés par les utilisateurs, sur l'existence de lacunes dans les domaines prioritaires et sur la gouvernance et les méthodes de travail actuelles des groupes statistiques ;

c) A demandé au Groupe d'examiner plus avant la nécessité d'un système de statistiques économiques réactif, exhaustif et harmonisé, englobant les comptes macroéconomiques, les registres statistiques des entreprises, les classifications internationales et les données détaillées issues des statistiques sur les ménages, les entreprises et le commerce ;

d) A convenu que le projet de programme de travail pour la deuxième et dernière année du Groupe s'articulerait autour de quatre axes : produire des documents sur le fonctionnement du système actuel de groupes statistiques ainsi que sur l'état futur du système ; améliorer les liens entre les groupes statistiques par la création de réseaux ; inciter les groupes statistiques à renouveler leurs modes de fonctionnement en mettant l'accent sur l'expérimentation et le renforcement des capacités ; resserrer la collaboration avec un large éventail d'utilisateurs et d'autres partenaires potentiels afin de déterminer les priorités mondiales pour le système

actualisé de statistiques économiques, notamment les enjeux liés à la mondialisation, à la numérisation, au bien-être et à la durabilité, au secteur informel et au capital humain ;

e) A soutenu l'action menée par le Groupe pour examiner les méthodes de travail des groupes statistiques existants à partir de principes communs, et a demandé à celui-ci de réfléchir à de nouvelles modalités de travail en vue d'améliorer les mécanismes de coordination et les interactions entre les groupes statistiques en matière de partage d'informations, d'établissement des priorités et d'évitement des lacunes ;

f) A demandé aux groupes statistiques existants de collaborer avec le Groupe en concourant à l'examen de la gouvernance et des méthodes de travail et à l'expérimentation de nouvelles méthodes de mise en réseau orientées vers l'action afin d'en explorer les avantages ;

g) A convenu de dissoudre les groupes statistiques qui ne sont plus actifs dans le domaine des statistiques économiques, tels qu'ils sont énumérés au paragraphe 30 du rapport du Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques, à savoir : l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances, le Groupe d'experts sur les statistiques du commerce international et de la mondialisation économique, le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques du commerce international et de la mondialisation économique, le Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel et le Groupe de travail interorganisations sur les statistiques de la dette ;

h) A prié le Groupe d'inciter les groupes statistiques, au moyen d'un nombre limité de projets à court terme et à partir des besoins des pays développés et des pays en développement, à expérimenter de nouvelles méthodes de travail et la mise en réseau des groupes statistiques en vue de soutenir la mise à jour du système de statistiques économiques ;

i) A encouragé la mise en œuvre dans les États Membres de nouvelles questions conceptuelles parvenues à maturité, sur la base de notes d'orientation détaillées, et s'est félicitée que plusieurs États Membres se soient déclarés intéressés par une participation à l'expérimentation ;

j) S'est félicitée des nouvelles initiatives menées en matière de consultation, notamment l'organisation d'un forum mondial des Nations Unies sur les statistiques économiques, destinées à recueillir l'avis des utilisateurs sur la mise à jour du système de statistiques économiques et à examiner de nouvelles méthodes de travail permettant de renforcer la souplesse et la réactivité du système de statistiques économiques ;

k) A demandé au Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques de lui présenter un rapport final à sa cinquante-deuxième session en 2021.

3. Le présent rapport offre un aperçu des activités du Groupe entre la fin de la cinquantième session de la Commission et novembre 2020. Il est organisé comme suit : la section III contient un résumé des résultats des réunions du Groupe ; la section IV porte sur l'élaboration d'un programme réactif pour le système de statistiques économiques ; la section V liste des recommandations pour l'avenir des statistiques économiques ; la section VI énonce les mesures que la Commission est invitée à prendre.

III. Activités du Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques

4. Le Groupe des Amis de la présidence s'est réuni à cinq reprises, entre mai 2019 et novembre 2020, pour débattre de ses activités et examiner l'état d'avancement de son programme de travail. Les quatrième et cinquième réunions se sont tenues en ligne en raison de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19).

A. Compte rendu de la première réunion

5. À sa première réunion, tenue du 28 au 30 mai 2019, le Groupe a cherché à savoir si les mises à jour actuellement prévues du système de statistiques économiques répondaient aux besoins actuels et futurs des utilisateurs, si l'infrastructure actuelle (cadres statistiques, méthodes, systèmes de classifications, données de base, technologie, politiques et partenariats) était suffisante pour répondre aux besoins futurs et s'il existait des modalités de gouvernance permettant d'assurer la souplesse, l'efficacité et l'efficacéité du système de statistiques économiques. Les principales conclusions sont décrites ci-dessous.

6. La plupart des besoins futurs des principaux utilisateurs en matière information, d'un point de vue macroéconomique et sectoriel, ont été pris en compte dans la liste des initiatives en cours. Néanmoins, il convient d'établir un programme de travail plus clair concernant la mesure du secteur non structuré de l'économie et de l'emploi informel. Il a également été demandé de combler l'écart considérable entre l'élaboration de nouvelles méthodologies collectives et les données disponibles au niveau national. Le délai souvent considérable entre le début des travaux sur de nouvelles normes ou de nouveaux produits statistiques au niveau mondial et leur mise en œuvre au niveau national pourrait être réduit par une expérimentation précoce et la publication d'estimations expérimentales. Le manque de souplesse de l'infrastructure actuelle a été noté, en estimant qu'il faudrait formuler des recommandations pour améliorer le cadre général de ce point de vue, non seulement en ce qui concerne l'élaboration de concepts et de méthodes, mais aussi la capacité du cadre de fournir des produits plus adaptés. Il pourrait être utile que la future structure de gouvernance fonctionne selon un ensemble de principes communs afin de promouvoir l'efficacité et l'efficacité et d'éliminer les doubles emplois. Il a fallu organiser des consultations larges et ouvertes au sein du réseau existant de groupes de travail, d'équipes spéciales et de comités de haut niveau avant qu'une série de recommandations puisse être présentée à la Commission.

B. Compte rendu de la deuxième réunion

7. La deuxième réunion, qui s'est tenue du 2 au 4 décembre 2019, a été l'occasion pour le Groupe : d'évaluer les retours d'informations de la consultation mondiale des utilisateurs et de l'enquête menée auprès des groupes statistiques, ainsi que des consultations régionales lancées dans le cadre de séminaires de haut niveau sur l'avenir des statistiques économiques ; de mieux définir le système de statistiques économiques ; d'exprimer clairement les changements à apporter aux modalités de gouvernance ainsi qu'aux opérations et à l'infrastructure statistique du système ; de convenir des tâches et des responsabilités pour 2020 ; de se mettre d'accord sur le contenu du rapport soumis à la Commission de statistique à sa cinquante et unième session. Les principales remarques sont récapitulées ci-après.

8. La consultation mondiale des utilisateurs et l'enquête auprès des groupes statistiques ont révélé que le système de gouvernance n'était pas considéré comme

défaillant, mais qu'il fallait en améliorer la coordination, la communication et la réactivité. Le système existant, jugé lent à s'adapter à la demande des utilisateurs, doit faire l'objet d'une approche pragmatique et plus souple. Dans une présentation, le Sous-Secrétaire général chargé du développement économique et Économiste en chef a souligné la nécessité de maintenir une démarche centrée sur l'utilisateur. Un vaste consensus s'est dégagé sur la nécessité de produire davantage de données détaillées et à jour, un besoin qui doit être satisfait grâce à divers outils, méthodes et normes. Enfin, un consensus s'est dégagé sur le fait que le renforcement des capacités et le soutien aux utilisateurs sont vitaux pour les pays en développement.

9. La cartographie du système du point de vue des organismes nationaux de statistique a mis en évidence un degré élevé de complexité. Il a été observé que les « familles » de comités fonctionnaient mieux lorsque le niveau de coordination était élevé et les doubles emplois réduits au minimum entre comités d'experts, groupes de travail intersecrétariats, équipes spéciales et groupes d'étude.

10. Cette évaluation a conduit à un certain nombre de conclusions. La production de statistiques doit répondre aux besoins politiques à court terme et aux perspectives à plus long terme. Il est possible de tirer un grand nombre d'informations des résultats des consultations régionales et de la consultation du réseau des groupes statistiques. Il faut rendre le système de statistiques économiques réceptif au changement, et examiner dans quelle mesure y parvenir en faisant évoluer le rôle de producteurs de données des organismes nationaux de statistiques nationaux à celui de gestionnaires de données. Il convient d'explorer une nouvelle approche du renforcement des capacités en matière d'activités statistiques internationales, en encourageant la collaboration, l'innovation et l'expérimentation tout en assurant un retour sur investissement aux pays pour leur participation. Bien que l'appétit pour des changements majeurs dans les modalités de gouvernance actuelles soit faible, il est nécessaire de renforcer la coordination, la collaboration et la communication. De nouvelles modalités visant à améliorer la coordination, la communication et la réactivité de la collaboration dans l'ensemble du système de statistiques économiques, sur la base des principes de responsabilité, de coordination et de transparence, doivent être explorées. Les améliorations qui pourraient être apportées au système de statistiques économiques doivent se concentrer sur l'établissement de normes, l'infrastructure statistique et les opérations statistiques.

C. Compte rendu de la troisième réunion

11. Lors de sa troisième réunion, tenue le 1^{er} mars 2020, le Groupe a débattu de la préparation des travaux sur le point de l'ordre du jour de la cinquante et unième session de la Commission relatif au Groupe des Amis de la présidence, examiné le programme de travail du Groupe pour 2020 et sollicité la contribution des membres sur les actions et les projets convenus pour 2020. Les principales conclusions sont décrites ci-dessous.

12. Il faut continuer d'évaluer les mécanismes utilisés pour aligner la terminologie et les mandats des groupes de travail statistiques, en reconnaissant les rôles des différents pays et organismes, et s'attaquer aux questions du double emploi, de la mise en réseau et de la souplesse dans les travaux. Il a été reconnu que, si les systèmes actuels collaborent en amont avec les pays développés, et de plus en plus avec les pays en développement, il convient d'envisager des mécanismes plus inclusifs permettant de recueillir le point de vue de tous les pays beaucoup plus tôt. À cette fin, il a en outre été proposé d'étudier la possibilité que les pays en développement participent dès le début du processus à la mise à jour des manuels par l'expérimentation et l'essai de nouvelles méthodes et de renforcer la coordination

horizontale dans l'ensemble des domaines des statistiques économiques, par la création d'un nouveau mécanisme inclusif qui permettrait d'obtenir les statistiques et indicateurs socioéconomiques et environnementaux multidomains et multidimensionnels demandés depuis peu. Le Groupe a en outre encouragé le recensement et la mise en œuvre d'un certain nombre de cas d'utilisation afin de mettre en évidence la plus grande efficacité des nouvelles méthodes de travail dans la résolution de problèmes statistiques donnés.

D. Compte rendu de la quatrième réunion

13. Lors de sa quatrième réunion, qui s'est tenue les 29 et 30 juin 2020, le Groupe a examiné la manière de garantir l'orientation centrée sur l'utilisateur d'un système de statistiques économiques réactif, confirmé ses objectifs suite à la pandémie de COVID-19 et convenu du plan de travail pour le reste de la deuxième année. Les principales conclusions sont décrites ci-dessous.

14. Les systèmes statistiques nationaux doivent adopter une approche statistique intégrée et centrée sur l'utilisateur pour suivre la réalisation des objectifs de développement durable à la lumière de la pandémie de COVID-19. Cette approche met en lumière la nécessité d'opter pour un cadre statistique large du futur système de statistiques macroéconomiques et microéconomiques afin que l'élaboration des politiques se fonde sur des données probantes. Ce cadre statistique large doit englober les tendances multidimensionnelles et interdépendantes de la mondialisation et des chaînes d'approvisionnement des entreprises multinationales, la numérisation et l'innovation technologique, l'urbanisation, les changements climatiques, les évolutions démographiques et les inégalités.

15. La réponse statistique à la pandémie de COVID-19 peut servir de cas d'utilisation pour faire évoluer le système de statistiques économiques vers un système centré sur une approche systémique (« mise en réseau du système ») prévoyant de larges consultations et une évaluation avec les utilisateurs (« mobilisation de l'utilisateur »). Avec cette approche, les organismes nationaux de statistique doivent endosser le rôle de gestionnaires de données, en plus d'être des producteurs de données, et nouer activement des partenariats entre les secteurs public et privé. Ces partenariats de mise en réseau peuvent inclure l'exploration de solutions de gestion des données nouvelles et innovantes dans l'utilisation d'autres sources de données ou la réalisation d'enquêtes plus fréquentes en vue de produire des indicateurs détaillés allant plus loin que les indicateurs économiques, sociaux, financiers et environnementaux traditionnels pour évaluer rapidement l'impact de la COVID-19. Cette approche systémique peut également ouvrir la voie à une meilleure compréhension de la manière dont les nouveaux modèles de fonctionnement peuvent justifier les co-investissements dans l'infrastructure statistique¹. En outre, l'approche systémique contribue à l'élaboration d'un cadre de mesure plus holistique et intégré pour l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes en constituant un ensemble cohérent de statistiques, d'indicateurs et de comptes provenant des différents domaines des statistiques économiques. Le Groupe a reconnu la qualité et la constance des progrès accomplis dans l'encadrement et la mesure statistiques des liens d'interdépendance entre l'économie et l'environnement (y compris le capital

¹ Le co-investissement dans les infrastructures partagées peut englober le partage de technologies au moyen de plateformes mondiales en nuage, le partage d'une mémoire centralisée et mondiale de mégadonnées dans le cadre d'accords mondiaux avec des propriétaires du secteur privé, le partage de bibliothèques de méthodes et d'algorithmes et l'établissement d'un registre mondial des entreprises multinationales pour appuyer la création de systèmes statistiques nationaux réactifs et résilients.

naturel). Une définition et une mesure statistiques similaires s'imposent pour les liens d'interdépendance entre l'économie et la société (population et capital humain).

16. Les objectifs du Groupe ont gagné en pertinence et sont devenus encore plus essentiels dans le contexte de la pandémie COVID-19. On relève une convergence de vues sur l'émergence d'un nouveau modèle de fonctionnement statistique reposant sur trois piliers interdépendants et se renforçant mutuellement pour assurer une approche cohérente et comparable du suivi de l'impact multidimensionnel de la pandémie COVID-19 dans les différents pays.

17. Le premier pilier est l'ensemble des nouveaux principes opérationnels du modèle de fonctionnement que les organismes nationaux de statistiques ont adopté dans leur réponse à la COVID-19. Les éléments de ce pilier sont l'environnement institutionnel et opérationnel dans lequel opèrent les organismes nationaux de statistiques (par ex., la gestion des données et une approche centrée sur l'utilisateur), la compilation de mesures itératives et expérimentales en temps utile, l'équilibre entre les différents aspects de la qualité des données dans les processus de production statistique (par ex., le degré d'actualité, la précision et le détail) et l'adoption et la promotion d'une approche systémique globale (par ex., instauration d'une collaboration accrue au sein des niveaux national, régional et mondial et entre ces derniers, et élaboration de tableaux de bord multidimensionnels d'indicateurs socioéconomiques et environnementaux).

18. Le deuxième pilier est le basculement vers une nouvelle infrastructure statistique et l'adoption de solutions innovantes de gestion données. La nouvelle infrastructure statistique et les solutions de gestion des données s'étendent à l'application de nouvelles technologies au service d'autres sources de données et de nouvelles méthodes de collecte, en utilisant ces autres sources. Cela nécessite de cultiver un réseau renforcé avec les fournisseurs de données (administratives et privées), d'intégrer les données à haute fréquence et les informations structurelles et de prendre des décisions sur le moment où il convient d'interrompre la collecte et la compilation des séries chronologiques traditionnelles.

19. Le troisième pilier est une décision prise sur le cadre statistique approprié à utiliser pour présenter les produits statistiques de manière intégrée et cohérente. Les réponses statistiques nationales à la COVID-19 méritent un cadre général, pour l'avenir des statistiques économiques, qui va au-delà de la mesure du produit intérieur brut (PIB) pour appréhender les dimensions sociales et environnementales et le bien-être (par ex., le travail, l'éducation et la santé), tant au niveau macroéconomique que microéconomique. L'adoption d'un cadre de mesure plus large nécessiterait une collaboration avec d'autres partenaires pour obtenir un accès en temps utile aux microdonnées et aux registres statistiques afin de produire les indicateurs détaillés pertinents pour dresser un tableau plus holistique du développement durable.

20. Une enquête aux fins d'inventaire² doit être envoyée aux organismes nationaux de statistiques pour obtenir une première évaluation de la manière dont leurs systèmes statistiques font face à la pandémie en coopération avec les organisations internationales et les commissions régionales. Une telle évaluation pourrait apporter une plus grande contribution aux prochaines recommandations du Groupe grâce à

² Le troisième cycle de l'enquête mondiale des Nations Unies et de la Banque mondiale sur la surveillance de l'état des opérations statistiques dans le cadre de la pandémie de COVID-19, en collaboration avec les cinq commissions régionales des Nations Unies, comprenait des questions du Groupe des Amis de la présidence sur les partenariats publics, privés et internationaux, l'accès aux nouvelles sources de données (nouvelles études, mégadonnées et données administratives) et leur utilisation, les nouvelles méthodes et les nouvelles technologies. Il comportait aussi des questions sur les défis auxquels sont confrontés les offices nationaux de statistique.

l'utilisation d'un instrument d'enquête mondiale à haute fréquence pour consulter les organismes nationaux de statistique.

E. Compte rendu de la cinquième réunion

21. Lors de sa cinquième réunion, tenue virtuellement le 3 novembre 2020, le Groupe a examiné le projet de cadre et les recommandations visant à obtenir de meilleurs résultats pour le système de statistiques économiques. Le projet de cadre et les recommandations ont été élaborés par certains membres du Groupe (Canada, Mexique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Fonds monétaire international, Banque islamique de développement et Nations Unies) lors de réunions hebdomadaires, en s'appuyant sur les contributions des réunions précédentes du Groupe et les résultats de l'exercice de consultation mondiale. Le projet de cadre et les recommandations intègrent également les commentaires fournis par les membres lors de consultations individuelles organisées avant la réunion. Ces consultations individuelles ont mis en lumière le caractère ouvert, transparent et inclusif du processus de rédaction. Le projet de cadre et les recommandations, qui sont développés aux sections IV et V, sont résumés ci-dessous.

22. Le cadre vise à obtenir les principaux résultats suivants :

a) Amélioration de la coopération et de la mise en réseau entre les organismes nationaux de statistique des pays développés et des pays en développement ;

b) Amélioration des solutions nationales de gestion des données grâce à une amélioration de l'infrastructure statistique mondiale et des solutions mondiales de gestion des données ;

c) Amélioration des méthodes de travail et alignement des modalités de gouvernance ;

d) Amélioration de la performance et de la réactivité du système de statistiques économiques.

23. Les recommandations sont articulées autour de quatre grands axes :

a) Mise en réseau : collaboration et consultation des utilisateurs ;

b) Transformation et remise en question du système : infrastructure et opérations statistiques, et solutions de gestion des données ;

c) Performance : dispositions institutionnelles et gouvernance ;

d) Expérimentation, intégration et documentation : cadre et méthodes statistiques.

24. Tout en approuvant le projet de cadre et les recommandations proposés, les participants ont conseillé d'adopter une approche fondée sur les problèmes dans la formulation des recommandations sur la transformation et la modernisation des systèmes statistiques. En outre, le processus de mise en œuvre des recommandations devrait être inclusif, basé sur un dialogue avec les utilisateurs et une mise en réseau associant toutes les parties, en tenant compte de la situation de chaque pays, en particulier des pays en développement, dont la capacité statistique est généralement faible, afin de ne laisser personne de côté. Les principales conclusions de la réunion et des consultations individuelles ultérieures avec les membres du Groupe sont présentées à la section IV.

IV. Élaboration d'un programme réactif pour le système de statistiques économiques

25. Le système de statistiques économiques doit gagner en réactivité si l'on veut obtenir les quatre résultats clés décrits ci-dessous, qui doivent permettre de mieux intégrer la mesure statistique de l'économie, de la société et de l'environnement dans la réflexion sur les mesures à prendre pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

A. Amélioration de la coopération et de la mise en réseau entre les organismes nationaux de statistique des pays développés et des pays en développement

26. Une meilleure coopération et une meilleure mise en réseau des organismes nationaux de statistique des pays développés et des pays en développement, facilitées par les organisations internationales et régionales, renforceront les capacités d'analyse et de gestion des données par l'échange et le partage des connaissances, la gouvernance, les partenariats et la technologie.

27. Une meilleure coopération et une meilleure mise en réseau, renforcées compte tenu de la pandémie de COVID-19, permettront aux organismes nationaux de statistique de repenser leur modèle de fonctionnement, d'élaborer des stratégies innovantes et d'adopter des pratiques exemplaires en collaboration avec d'autres organismes gouvernementaux et le secteur privé, afin de produire dans les délais des statistiques fiables et robustes qui répondent aux demandes des utilisateurs.

B. Amélioration des solutions nationales de gestion des données

28. L'amélioration des solutions nationales de gestion des données fournies par l'infrastructure statistique mondiale permettra de produire des statistiques qui contribueront à compléter le tableau des liens d'interdépendance entre les économies nationales et à stimuler l'efficacité et la connectivité de l'écosystème mondial des données grâce au partenariat avec le secteur public, les universités, les détenteurs de données privées et les entreprises technologiques.

29. L'amélioration des solutions nationales de gestion des données contribuera également à garantir l'accès en temps utile à des données détaillées provenant de sources multiples, notamment des secteurs public et privé, ce qui facilitera la production d'indicateurs socioéconomiques et environnementaux qui éclaireront mieux l'ordre du jour politique.

C. Amélioration des méthodes de travail et alignement des modalités de gouvernance

30. Grâce à l'amélioration des méthodes de travail et à l'alignement des modalités de gouvernance, le système de statistiques économiques pourra fonctionner comme un système cohérent, collaboratif, comptable et intégré, associant tous les acteurs concernés.

D. Amélioration de la performance et de la réactivité du système de statistiques économiques

31. L'amélioration de la performance et de la réactivité du système de statistiques économiques facilitera la mesure de nos économies en pleine mutation et nous permettra d'expérimenter l'intégration des demandes d'information des décideurs politiques en rapide évolution. Le système de statistiques économiques sera axé sur l'amélioration du niveau de détail et le respect des délais, ainsi que sur la meilleure intégration des mesures économiques, sociétales et environnementales afin d'éclairer le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

V. Recommandations pour l'avenir des statistiques économiques

32. Les recommandations visent à transformer et à moderniser les systèmes statistiques nationaux en adoptant une démarche fondée sur les problèmes articulée autour des quatre axes énoncés ci-dessous.

A. Mise en réseau : collaboration et consultation des utilisateurs

33. Il est recommandé que la collaboration et la consultation des utilisateurs s'appuient sur les mécanismes traditionnels des forums mondiaux et régionaux sur les statistiques économiques. Ces forums se sont avérés efficaces pour recenser les intérêts régionaux et les priorités qui tiennent compte de la diversité des systèmes nationaux de statistiques économiques, tant en matière de capacité statistique que de modalités institutionnelles liées à la production de statistiques économiques, à l'instar du rôle des banques centrales en conjonction avec les organismes nationaux de statistique. Ces forums permettront non seulement de favoriser une meilleure collaboration avec les milieux universitaires et politiques, mais aussi de définir un programme tourné vers l'avenir sur des sujets émergents afin de rendre le système de statistiques économiques plus réactif aux nouvelles demandes des utilisateurs.

34. En mettant en œuvre cette recommandation, il faut prêter attention à la manière dont les forums peuvent canaliser de manière adéquate et plus régulière les demandes statistiques émanant de différents groupes d'utilisateurs. Il convient de renvoyer, à titre d'exemple intéressant, au Code de bonnes pratiques de la statistique européenne, qui énonce le principe suivant : « Des procédures sont en place pour consulter les utilisateurs, vérifier la pertinence et l'utilité des statistiques existantes au regard de leurs besoins actuels et pour examiner et anticiper leurs besoins nouveaux et leurs priorités ».

35. Une meilleure coordination régionale et mondiale entre pays et organismes augmenterait encore l'efficacité des consultations régionales en réduisant les redondances et les chevauchements. En outre, l'organisation des forums régionaux existants devrait également de plus en plus souvent être assurée conjointement avec les organismes mondiaux afin de favoriser une meilleure coordination et d'assurer l'appropriation régionale en s'appuyant sur les plateformes de dialogue régionales en place. Les résultats de ces forums régionaux alimenteront les forums mondiaux (par ex., un forum mondial des Nations Unies sur les statistiques économiques) qui devraient être co-organisés par des organismes internationaux et régionaux afin de fixer les priorités du programme de travail mondial sur le système de statistiques économiques. Ces consultations mondiales et régionales devraient bénéficier des bonnes pratiques adoptées par un grand nombre d'organismes nationaux de statistique et d'organisations internationales pour mener des consultations régulières avec les

utilisateurs des secteurs public et privé, les milieux universitaires, les médias et la communauté des organisations non gouvernementales.

36. En outre, il est recommandé que des canaux et mécanismes de communication directe, facilités par les organisations internationales et régionales, soient établis entre les pays pour qu'ils travaillent ensemble à la mise au point de solutions mondiales de gestion des données innovantes et à l'échelle. À cette fin, il pourrait s'avérer pertinent de mettre en place un réseau de centres de données scientifiques au sein des systèmes statistiques nationaux, en s'appuyant sur le nombre croissant de centres de données créés par les organismes nationaux de statistique dans les pays développés et les pays en développement. Un tel réseau de centres de données scientifiques devrait être soutenu par des stratégies communes visant à accroître les efforts de communication, de collaboration et d'engagement entre la communauté statistique, les milieux universitaires, les partenaires technologiques et les propriétaires de données du secteur privé, en tirant profit des pratiques émergentes des pays. Ce réseau appuiera l'alignement des priorités et l'élaboration de nouvelles méthodes et de nouveaux outils, aux niveaux mondial, régional et national, pour le système de statistiques économiques. Il pourrait être initialement formé par un nombre limité de pays et d'organisations, une « coalition des volontaires » qui piloterait l'environnement favorable et collaboratif en fixant des objectifs concrets et limités dans le temps de coproduction et de co-investissement dans des solutions mondiales de gestion des données grâce aux partenariats. Ces solutions mondiales de gestion des données devraient être mises à l'essai pour s'assurer de leur applicabilité universelle.

37. Un tel réseau innovant pourrait s'avérer déterminant pour la mise en œuvre des cas d'utilisation conformément à la recommandation d'adoption d'une approche systémique du système de statistiques économiques. L'approche systémique permet aux organisations internationales et aux organismes nationaux de statistique d'adopter une démarche thématique plutôt que spécifique à un domaine pour traiter une question politique. À titre d'exemple, un pays qui envisage une transition vers une économie sobre en carbone peut demander l'aide des organismes nationaux de statistique pour lui dresser un tableau statistique intégré de l'impact économique de la transition de l'extraction et/ou l'utilisation de combustibles fossiles à la consommation de ressources énergétiques renouvelables, de l'impact social et géographique sur l'emploi et le revenu des ménages, ainsi que de l'impact environnemental de la réduction des émissions et des déchets. Cette vue d'ensemble permettrait d'établir un tableau de bord comprenant un ensemble cohérent de statistiques et d'indicateurs issus des différents domaines du système de statistiques économiques. L'approche systémique justifie également la mise au point et l'utilisation de nouveaux outils et de nouvelles techniques de couplage de microdonnées s'appuyant sur des registres statistiques intégrés des entreprises, des personnes, des ménages et des lieux, ainsi que sur des ensembles de données intégrés provenant d'enquêtes et de données administratives, et de plus en plus de sources de données non traditionnelles.

38. Les utilisateurs leur demandant d'adopter une approche systémique, les organismes nationaux de statistique, producteurs de données, endossent de plus en plus le rôle de gestionnaires de données. En outre, ils nouent activement des partenariats avec les universités et les propriétaires de données des secteurs public et privé, en veillant à ce que les travaux soient acceptés par l'opinion publique. Par ailleurs, de plus en plus souvent, les organisations internationales mettent des partenariats mondiaux en réseau pour explorer de nouvelles solutions de gestion des données trouvant leur origine dans l'utilisation de nouvelles sources détenues par des propriétaires de données mondiaux, offrent des services statistiques ciblés aux fournisseurs d'ensembles de données et co-administrent des enquêtes mondiales visant à produire des indicateurs permettant d'évaluer rapidement l'impact des problèmes socioéconomiques et environnementaux clés et émergents.

39. S'appuyant sur ces pratiques émergentes, mais encore fragmentées, l'approche systémique appelle une collaboration plus étroite entre les organismes de statistique dans le cadre de laquelle les organismes régionaux et mondiaux soutiennent la collaboration entre partenariats statistiques nationaux afin que les résultats escomptés soient obtenus partout et dans la mesure voulue. Ouvrant la voie à des systèmes statistiques nationaux réactifs et résilients, cette collaboration devrait favoriser les co-investissements dans l'infrastructure statistique par le partage des technologies, la mise en place de plateformes en nuage, des accords fiables de partage et d'échange de données, la création d'une mémoire centralisée et mondiale de mégadonnées dans le cadre d'accords mondiaux avec des propriétaires du secteur privé, le partage de bibliothèques de méthodes et d'algorithmes et un registre mondial des entreprises multinationales.

40. Dans le cadre d'une approche systémique, les organismes nationaux de statistique et les organisations internationales reconnaissent la valeur des initiatives mondiales portant sur des éléments tels que l'acquisition et le partage de données ou l'accès à ces dernières, l'utilisation des méthodes statistiques pour innover en matière de données, la collaboration sur l'infrastructure commune des technologies de l'information et des communications, la gouvernance efficace des opérations statistiques et l'aide au partage et à la fertilisation croisée des meilleures pratiques et stratégies.

41. Le succès de l'approche systémique reposera sur la mise en place de mécanismes efficaces pour faciliter la mise en réseau des différents acteurs au sein du vaste système de statistiques économiques. Le lancement d'une nouvelle stratégie collective globale et d'actions graduelles devrait permettre d'atteindre l'échelle mondiale nécessaire pour surmonter les obstacles juridiques et institutionnels actuels des approches nationales et régionales.

B. Transformation et remise en question du système : infrastructure et opérations statistiques, et solutions de gestion des données

42. De nouveaux mécanismes sont recommandés pour faire évoluer la collaboration entre organismes nationaux de statistique et organisations internationales au-delà du partage d'expériences et de pratiques en investissement et développement conjoints en matière d'infrastructure statistique, d'opérations statistiques et de solutions de gestion des données. Le partage des connaissances et compétences spécialisées, des technologies et des partenariats, ainsi que les ressources financières, permettront d'y parvenir. Au niveau mondial, la limitation des doubles emplois donnera lieu à des gains d'efficacité³.

43. Ces mécanismes devraient être formalisés, pilotés et mis en œuvre au fil du temps. Deux des principes fondamentaux en matière de co-investissement devraient être de « ne laisser personne de côté » et d'adopter des démarches pragmatiques dans l'élaboration de solutions mondiales. Au début, quelques organismes nationaux de statistique ou organisations internationales pourraient co-investir dans la mise au point d'un outil donné ou d'une solution précise, ce qui, en fin de compte, se traduira par des avantages pour tous grâce à la mise à l'essai de l'applicabilité des outils et des solutions de gestion des données dans certains pays en développement.

³ La Communauté de collaboration sur les systèmes d'information statistique et le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle sont des exemples de mécanismes déjà en place et qui fonctionnent bien.

44. En outre, il est recommandé de donner la priorité au co-investissement dans les domaines décrits ci-dessous.

Acquisition et accès communs aux données

45. De nombreux organismes nationaux de statistique font des demandes individuelles d'accès aux données et d'utilisation des données des entreprises multinationales. Le cadre juridique relatif aux activités statistiques des différents pays empêche généralement le partage d'informations. L'une des approches possibles consisterait, pour un groupe d'organismes nationaux de statistique, à approcher collectivement les grandes entreprises multinationales et à convenir d'une démarche conjointe en ce qui concerne l'accès à ces données privées et leur utilisation. Les organismes nationaux de statistique peuvent par exemple s'adresser collectivement aux sociétés de cartes de crédit ou aux grandes entreprises de télécommunications, qui opèrent souvent à l'échelle mondiale. Un collectif d'organismes nationaux de statistique et d'organisations internationales pourrait être en mesure d'offrir à ces entreprises un retour plus intéressant qu'un organisme national ou une organisation internationale seuls. Outre l'action collective visant à accéder aux propriétaires de données privées mondiales, il pourrait être envisagé de poursuivre des initiatives mondiales de demande d'accès aux données administratives.

Partage de données

46. S'il existe de bonnes raisons de renforcer le partage des données entre organismes nationaux de statistique, en particulier le partage des données sur les entreprises, les obstacles et les défis sont considérables. Dans la plupart des cas, la législation interne empêche ce partage des données. Même si cela devait se produire, la confiance entre les organismes nationaux de statistique et les entreprises nationales s'en trouverait minée.

47. Il sera sans doute difficile de progresser dans ce domaine, mais cela vaut la peine d'essayer. Les organisations internationales pourraient jouer un rôle clé à la fois en se positionnant en tant qu'hôtes de données partagées et en élaborant un cadre de gestion et de gouvernance pour le partage des données, y compris l'utilisation de méthodes et de techniques visant à protéger la vie privée. Ces dispositions devraient également être étendues à l'échange sécurisé d'informations sur les transactions transfrontalières et les structures d'entreprise des entreprises multinationales afin d'assurer l'enregistrement cohérent d'informations par les pays sur le rôle de ces sociétés dans les économies nationales.

48. L'élaboration de nouvelles modalités de partage des données sera difficile mais pourrait s'appuyer sur les pratiques existantes pour l'adoption de dispositions législatives aux niveaux national et régional. Des dispositions législatives similaires, y compris au niveau mondial, pourraient être envisagées pour le partage sécurisé des données avec le secteur privé à des fins statistiques.

Infrastructure de données commune et ressources communes

49. Les organisations internationales jouent déjà un rôle clé dans le soutien aux organismes nationaux de statistique en hébergeant et en analysant des données économiques comparables, mais il est possible d'aller plus loin pour mieux soutenir l'infrastructure mondiale. Les travaux d'Eurostat sur le répertoire EuroGroups, de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU sur le registre mondial des groupes d'entreprises et de l'Organisation de coopération et de développement économiques sur la base de données analytique sur les multinationales et les sociétés affiliées sont de bons exemples de la manière d'alimenter des bases de données régionales et mondiales des

plus grandes entreprises multinationales qui pourraient servir de tremplin à des projets plus ambitieux et aboutir, à terme, sur un registre complet des entreprises multinationales. Ces travaux pourraient contribuer à délimiter le rôle des entreprises multinationales dans les chaînes de valeur mondiales et s'avérer précieux pour établir des statistiques et des indicateurs sur les entreprises multinationales, y compris, sans s'y limiter, les échanges en valeur ajoutée, l'optimisation fiscale et les modes d'approvisionnement.

50. Là encore, pour mettre au point une telle infrastructure mondiale de données et alimenter leur production statistique en informations, les besoins et les capacités des pays développés et des pays en développement devraient être reconnus. Il conviendrait donc d'assortir la création de cette infrastructure de manuels méthodologiques et d'initiatives de renforcement des capacités.

Solutions technologiques communes pour l'intégration des données géospatiales, l'utilisation de la science des données, l'utilisation de techniques de prévision immédiate et la production de statistiques à haute fréquence

51. L'écosystème statistique international bénéficiera du co-investissement dans la mise au point de solutions technologiques globales visant à intégrer les données géospatiales, la production de données à haute fréquence dans les programmes statistiques ou la création de répertoires communs de scripts d'extraction de données sur le Web, d'outils d'intelligence artificielle ou d'algorithmes interrogeant directement les bases de données des fournisseurs de données.

52. La production de données plus et mieux ventilées est également une demande commune et récurrente sur l'ensemble des utilisateurs de données. Le co-investissement dans l'élaboration de méthodes de perturbation, l'estimation à petite échelle et la normalisation des éléments d'identification pour les couplages de données pourrait également répondre efficacement à cette exigence.

53. Le réseau de statisticiens économiques proposé (voir par. 67) fournira des recommandations sur les domaines de co-investissement prometteurs, en accord avec les priorités identifiées par les parties prenantes du système.

54. Il convient de définir des cas d'utilisation précis et ciblés pour mettre à l'essai plus avant la notion et le modus operandi du co-investissement. Un premier cas d'utilisation pourrait inclure l'utilisation de mégadonnées et de techniques de science et d'ingénierie des données pour établir des prévisions immédiates afin d'améliorer le degré d'actualité des principaux indicateurs économiques.

55. À titre d'exemple, les cas d'utilisation pour la prévision immédiate pourraient être basés sur la combinaison d'un ensemble de données spécifiques, présentant les caractéristiques des mégadonnées, avec des techniques de traitement visant à extraire les signaux pertinents de ces ensembles de données. Les variables cibles possibles des expériences de prévision immédiate pourraient être le PIB trimestriel, la consommation des ménages, les indicateurs à court terme du marché du travail (emploi/chômage), les prix à la consommation, les indicateurs des flux touristiques et les statistiques du commerce international.

56. La récente pandémie a créé un besoin immédiat d'informations en temps réel visant à éclairer rapidement des mesures politiques qui soient adaptées aux besoins économiques et sociaux en pleine mutation.

57. Tous les instituts de statistique œuvrent à la production d'informations en temps réel sous une forme ou une autre. Aucune organisation internationale n'est à elle seule la « gardienne » de cette entreprise du point de vue de son mandat. Ces travaux pourraient déboucher sur un large consensus entre les économies développées et en

développement quant aux réponses appropriées à donner, notamment des approches et des techniques susceptibles d'être partagées et adaptées.

58. Dans la mesure du possible, les cas d'utilisation exploiteront les données et les plateformes technologiques et modalités de travail existantes, comme la Plateforme mondiale des Nations Unies pour les statistiques officielles gérée par la Commission de statistique. La Plateforme rassemble déjà une communauté importante d'experts en mégadonnées et d'ingénieurs des données en vue de faire progresser les solutions de gestion des données innovantes et à bon rapport coût-efficacité pour la production de statistiques et de minimiser le recours aux sources traditionnelles comme les enquêtes et les recensements (par exemple, à des fins de validation uniquement) en maximisant l'utilisation de sources de données non traditionnelles comme les mégadonnées et les données administratives. Déjà, des cas d'utilisation sont étudiés dans le domaine des statistiques relatives à la production agricole, à l'indice des prix à la consommation, aux transports, au commerce international et au tourisme, mais ces cas pourraient être mis à l'échelle en vue de produire des estimations expérimentales pour un grand nombre de pays développés et de pays en développement, tandis que de nouveaux cas d'utilisation pourraient être ajoutés à la liste dans le cadre d'activités de co-investissement et de coproduction.

59. Une attention particulière devrait être accordée aux solutions de gestion des données abordables, mises à disposition en tant que services, nécessitant un niveau de compétence accessible et un niveau de dépenses de fonctionnement acceptable lorsqu'elles sont exploitées pour produire des statistiques. En outre, il convient d'explorer de nouvelles modalités de financement innovantes, qui devraient reposer sur une approche mixte exploitant des ressources financières et en nature fournies par les organismes nationaux de statistique, les organisations internationales et le secteur privé pour mettre progressivement en œuvre un ensemble convenu de solutions mondiales de gestion des données.

60. Les plateformes de la connaissance collaboratives associées au système de statistiques économiques constituent un autre mécanisme crucial pour ouvrir la voie à la collaboration, au partage et à l'accès aux manuels de comptabilité macroéconomique, classifications, notes d'orientation, initiatives de recherche et outils internationaux. Les plateformes communes répondront à la nécessité de centraliser et de partager les connaissances et faciliteront la collaboration mondiale entre les organismes nationaux de statistique, les organisations internationales et les différents comités d'experts tout en servant d'outil pour faire participer les universitaires et autres utilisateurs.

61. Le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale et le Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale ont convenu de constituer une sous-équipe spéciale conjointe avec des experts nationaux et internationaux représentatifs d'autres comités statistiques afin de faciliter la création de plateformes collaboratives de compilateurs pour les normes et classifications statistiques.

62. Le Groupe des Amis de la présidence soutient la création de plateformes collaboratives de statisticiens. Ces plateformes sont considérées comme un outil pour appuyer les recommandations en matière de codéveloppement et de co-investissement et soutenir les principes de mise en réseau et de numérisation des manuels sur le système de statistiques économiques.

C. Performance : dispositions institutionnelles et gouvernance

63. À l'ère de la mondialisation de nos sociétés, de nos économies et de nos environnements naturels, les organisations internationales devraient faciliter la

création d'un environnement favorable aux partenariats mondiaux dans les domaines où une approche centrée sur les organismes nationaux de statistique ne serait pas optimale. La détermination du rôle des entreprises multinationales et des plateformes numériques internationales, la conservation de registres mondiaux des groupes d'entreprises, l'accès, l'acquisition et l'échange des données avec les propriétaires privés mondiaux ou la mobilisation de la communauté universitaire internationale en sont quelques exemples. Cette démarche est particulièrement pertinente dans le contexte de l'internationalisation, où il est de plus en plus difficile pour un organisme national de statistique de produire une image complète des interactions entre les sociétés, les économies et les environnements naturels.

64. Le rôle des organisations internationales et même des organismes nationaux de statistique évolue rapidement au sein du système de statistiques économiques. Les organismes nationaux de statistique ont la responsabilité de fournir des informations complètes, pertinentes et de qualité en réponse aux besoins en constante évolution des utilisateurs et à l'appui de politiques fondées sur des éléments factuels. Les organisations internationales ont des mandats, des objectifs et des raisons d'être qui leur sont propres dans un système qui met l'accent sur l'harmonisation des normes, des méthodes et des outils statistiques ainsi que sur le partage des statistiques et des pratiques mondiales et nationales.

65. Dans le contexte de la croissance exponentielle de la mondialisation et de l'économie numérique, il est de plus en plus difficile pour un organisme national de statistique d'obtenir une image complète et en temps réel des interactions entre les différents agents économiques au sein de ses frontières, et c'est d'autant plus vrai dans le cas des interactions au niveau international.

66. En bref, outre la nécessité de faciliter les partenariats mondiaux pour la coproduction et le co-investissement dans l'élaboration de techniques et de méthodes de pointe au service de meilleures statistiques nationales, eu égard à la demande des utilisateurs d'un cadre de mesure plus large et multidimensionnel, la nécessité d'une meilleure coordination du système de statistiques économiques se fait de plus en plus sentir dans un large éventail de domaines statistiques. Mieux coordonner les domaines des classifications, des entreprises, du commerce, de l'environnement, des aspects sociaux, de la démographie, des prix et d'autres statistiques est possible. Il est donc recommandé de modifier les méthodes de travail actuelles des groupes statistiques liés au système de statistiques économiques afin de prendre en compte l'évolution des besoins en matière de coordination des co-investissements entre organisations internationales et organismes nationaux de statistique et la reconnaissance des responsabilités partagées entre organisations internationales et organismes nationaux de statistique des pays développés et des pays en développement dans la définition des priorités pour les mises à jour des manuels internationaux et les initiatives mondiales sur les solutions de gestion des données. En corollaire, les groupes d'experts statistiques existants devraient revoir leur mandat et leur structure de gouvernance, introduire des mécanismes de mise en réseau et de co-investissement et supprimer toute modalité de gouvernance hiérarchique dans leurs méthodes de travail⁴. En outre, pour intensifier leurs efforts de co-investissement, les organismes nationaux de statistique des pays en développement devront être mieux représentés au sein des comités d'experts mondiaux.

67. Il est en outre recommandé que la Commission de statistique établisse un réseau de statisticiens économiques pour faciliter la mise en réseau, la coordination et la communication entre les différents acteurs du système de statistiques économiques et

⁴ La mise en œuvre de cette recommandation ne devrait pas entraver les travaux en cours, en particulier les révisions actuelles des manuels.

qu'elle promeuve des partenariats mondiaux avec le milieu universitaire et le secteur privé afin d'ouvrir la voie à un système de statistiques économiques réactif qui fonctionne efficacement en réponse aux demandes en constante évolution des utilisateurs. Le réseau devrait faciliter et initier la hiérarchisation des cas d'utilisation à l'échelle mondiale grâce à des modalités de partenariat négociées.

68. Le nouveau réseau devrait assurer une fonction de coordination horizontale entre les groupes statistiques des Nations Unies qui composent le système de statistiques économiques. De ce fait, le réseau ne doit pas être considéré comme une couche hiérarchique supplémentaire entre les groupes existants et la Commission, mais comme un partenariat ou un réseau d'organismes nationaux de statistique et d'organisations internationales désireux de faire avancer les recommandations d'actions du Groupe. Ce réseau doit adopter une approche opérationnelle souple à même d'accélérer l'innovation et le changement en respectant les principes convenus de mise en réseau, de co-investissement, de gouvernance et d'expérimentation pour le système de statistiques économiques. Dans l'intervalle, il se concentrera sur les questions horizontales, en complément des groupes existants et nouvellement créés au sein du système de statistiques économiques.

69. En intervenant de manière douce, mais influente, dans la coordination, le réseau aura pour tâche de recenser les priorités et les domaines thématiques et cas d'utilisation communs des groupes existants en vue de lancer une expérimentation basée sur des énoncés de problèmes. Il devrait par exemple prendre l'initiative de l'élaboration d'une approche globale de l'acquisition de données et recenser les cas d'utilisation en matière de co-investissement et de coproduction dans la production de statistiques à haute fréquence au moyen de plateformes mondiales en nuage sur les ventes au détail, le tourisme et l'hébergement, les services de transport, les prix à la consommation et les prix de production, le commerce international, les statistiques sur l'emploi, etc. Une telle approche peut s'appuyer sur le réseau émergent de centres nationaux, régionaux et mondiaux (par ex., la Plateforme mondiale des Nations Unies) et mettre à l'échelle les bonnes pratiques qui ont été mises en œuvre par les pays et les organisations régionales et internationales. En outre, le réseau devrait envisager d'exploiter les travaux du Réseau des économistes des Nations Unies, ou d'autres réseaux existants, pour faire progresser les approches thématiques dans des domaines tels que les inégalités, les changements climatiques et la dégradation de l'environnement, l'évolution sociodémographique, les technologies d'avant-garde et l'urbanisation.

70. Grâce à ce réseau, le système de statistiques mondial devrait préserver la dynamique de l'innovation en facilitant le partage continu des expériences nationales, qui s'avère inestimable dans le domaine en pleine mutation des statistiques économiques, au-delà de la publication ponctuelle de normes méthodologiques actualisées et de manuels connexes.

71. L'adhésion initiale des pays et des organismes au réseau peut être limitée à une coalition des volontaires qui s'appuierait sur la force de la diversité et de l'ancienneté de la représentation et qui viserait à démontrer la puissance opérationnelle d'une réponse mondiale grâce aux co-investissements des organismes nationaux de statistique et des organismes régionaux et mondiaux.

72. Il est primordial que le réseau reconnaisse et respecte pleinement les responsabilités, les mandats et les initiatives des organisations internationales et des pays développés et des pays en développement. L'instauration de la confiance par le co-investissement dans les cas d'utilisation conjoints attestera des nouvelles modalités de travail envisagées.

73. Les principales activités et fonctions proposées pour le réseau sont résumées dans les quatre grands axes de travail suivants :

a) **Mise en réseau : collaboration et consultation des utilisateurs.** Le réseau mènera des consultations mondiales et régionales des utilisateurs sur les questions émergentes et les priorités du programme de recherche, rassemblera les organismes nationaux de statistique et renforcera les capacités d'analyse et de gestion des données au sein du système de statistiques économiques, et promouvra une approche systémique et des partenariats forts avec le milieu universitaire et le secteur privé ;

b) **Transformation et remise en question du système : infrastructure et opérations statistiques, et solutions de gestion des données.** Le réseau promouvra les initiatives concertées de co-investissement et de coproduction en faveur d'infrastructures statistiques, d'opérations et de solutions de gestion des données mondiales tout en tirant parti des gains d'efficacité et en limitant les doubles emplois par la priorité donnée aux cas d'utilisation mondiaux dans le co-investissement et le codéveloppement ;

c) **Performance : dispositions institutionnelles et gouvernance.** Le réseau promouvra de meilleures méthodes de travail ainsi qu'une meilleure coordination et une meilleure collaboration entre groupes, afin que le système de statistiques économiques associe tous les acteurs concernés, et favorisera le fonctionnement efficace du système ;

d) **Expérimentation, intégration et documentation : cadre et méthodes statistiques.** Le réseau promouvra des méthodes de travail axées sur la mise à jour continue et itérative des normes statistiques mondiales par l'expérimentation et l'essai de changements méthodologiques dans les pays et s'attèlera à l'élaboration d'un large cadre d'intégration assorti d'indicateurs de progrès multidimensionnels autres que le produit intérieur brut pour le système de statistiques économiques.

74. Il est recommandé de revoir les méthodes de travail des différents groupes opérant dans le cadre du système de statistiques économiques afin de renforcer l'innovation et la souplesse, ainsi que la collaboration et la coordination, mais aussi la terminologie utilisée pour les méthodes de travail. Lors de la révision des mandats, il conviendrait de prendre en compte les particularités de chaque situation. Des discussions sur les nouveaux mandats sont en cours dans le domaine des statistiques agricoles et rurales avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; dans le domaine des statistiques des prix avec le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix, en collaboration avec le Groupe d'Ottawa sur les indices des prix ; dans le domaine des bilans et des statistiques énergétiques avec le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'énergie et le Groupe d'Oslo sur les statistiques de l'énergie ; dans le domaine des classifications statistiques internationales avec le Groupe d'experts en classifications statistiques internationales ; dans le domaine des statistiques du commerce international avec l'Équipe spéciale interinstitutions chargée des statistiques du commerce international ; dans le domaine des statistiques de l'environnement avec le Groupe d'experts des statistiques de l'environnement. En outre, le Groupe de travail mondial sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle a adopté le mandat et la structure de gouvernance proposés et a suggéré de changer son nom en « Comité d'experts dans l'utilisation des mégadonnées et de la science des données pour la statistique officielle ».

75. Les mandats des groupes statistiques du système de statistiques économiques devraient être examinés au cas par cas, selon les besoins. Ainsi, dans certains domaines, les principes généraux de co-investissement et de partage des

responsabilités entre organismes et pays dans le mandat et la structure de gouvernance proposés devraient être maintenus mais pourraient être précisés afin de garantir le respect de l'égalité de la visibilité, des rôles et des mandats des organismes nationaux et internationaux dans les nouvelles méthodes de travail. En outre, toute modification des nouvelles modalités de gouvernance et des méthodes de travail devrait être organique et limiter au maximum la perturbation des programmes de travail sur la mise à jour des normes statistiques internationales en cours. Compte tenu de l'état actuel des choses, l'examen du projet de mandat et de structure de gouvernance pourrait être mené à bien dans un avenir proche, en soumettant les mandats actualisés de certains groupes statistiques à la Commission de statistique dès sa cinquante-deuxième session en mars 2021.

76. Il est par ailleurs recommandé d'élaborer un cadre plus large de mesure des liens entre l'économie et la société tout en faisant progresser la mise en œuvre et la mise à jour du Système de comptabilité nationale et du Système de comptabilité économique et environnementale. Ce cadre élargi guiderait la mesure des différentes dimensions non seulement du bien-être mais aussi du capital humain, en plus du capital produit et du capital naturel, à l'appui de l'approche de la durabilité fondée sur les ressources. L'initiative devrait s'efforcer de renforcer la cohérence des concepts et des sources de données entre l'économie, la société et l'environnement, ce qui est essentiel pour en assurer une mesure cohérente et robuste. Par conséquent, il convient d'étudier activement la nécessité et la faisabilité de la création d'un comité d'experts des Nations Unies sur la population et le bien-être pour élaborer un cadre méthodologique cohérent qui permettra de produire des mesures ordonnées et robustes de l'économie, de la société et de l'environnement, complétées par des indicateurs de bien-être⁵. S'il est approuvé, le mandat du nouveau comité devrait inclure la responsabilité d'améliorer la disponibilité et la qualité des statistiques relatives au bien-être des personnes et à la durabilité des évolutions sociétales dans un cadre statistique plus large. Là encore, l'initiative bénéficiera des progrès et des pratiques statistiques accumulés au cours de la dernière décennie par les pays et les organisations internationales.

77. Il conviendrait de renforcer les mécanismes de gouvernance et de coordination et de créer une plateforme technologique mondiale pour ouvrir la voie au co-investissement et au codéveloppement dans : l'acquisition de données mondiales et l'accès à ces dernières ; le partage de données ; une infrastructure de données commune et des ressources communes ; des solutions technologiques communes. Une approche globale de l'acquisition des données améliorera la comparabilité internationale des statistiques économiques produites par les pays. À cet égard, les organisations internationales ont un rôle à jouer pour aider les pays à accéder aux données collectées par le secteur privé. Toutefois, une approche pragmatique s'impose pour mettre au point des solutions technologiques mondiales de gestion des données assorties de pratiques en matière de mise au point, d'accès et d'utilisation de méthodes convenues (à l'instar d'une bibliothèque d'algorithmes de validation et d'indexation pour le calcul de l'indice des prix à la consommation à partir des données issues des lecteurs de codes-barres). En revanche, l'utilisation d'une plateforme technologique mondiale commune pour l'accès aux données, aux méthodes et à la formation et leur exploitation nécessitera un engagement important en co-investissement et en coproduction avant de pouvoir devenir une réalité. Néanmoins, une approche mondiale systématique pour l'acquisition des données, l'accès à ces dernières et leur partage en utilisant la Plateforme mondiale des Nations Unies et la marque des Nations Unies devrait être adoptée pour faire progresser le co-

⁵ Le nom du nouveau comité pourrait être reconsidéré lorsque le champ d'application de ses travaux sera clarifié, afin de refléter l'intention de produire des mesures statistiques plus larges du bien-être et de la durabilité dans le cadre d'une approche systémique.

investissement et la coproduction dans les partenariats avec des propriétaires de données du secteur privé opérant au niveau mondial et des réseaux universitaires reconnus au niveau international.

D. Expérimentation, intégration et documentation : cadre et méthodes statistiques

78. Le Groupe reconnaît le besoin exprimé par les utilisateurs d'accélérer l'élaboration et la mise à jour des normes statistiques et appuie la publication de notes d'orientation expérimentales, même si certaines questions conceptuelles n'ont pas été abordées. En outre, il souligne que les notes d'orientation devraient fournir non seulement des orientations sur les aspects conceptuels de la mise à jour des normes statistiques, mais aussi des conseils pratiques pour l'expérimentation et l'essai de ces propositions d'évolution conceptuelle, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. La poursuite de l'expérimentation et des essais contribuera à éclairer les organismes de normalisation et les autres pays sur l'applicabilité pratique de la mise à jour des normes statistiques.

79. La consultation mondiale organisée par le Groupe en 2019 a abouti à une demande de processus de mise à jour et de révision des normes statistiques mondiales plus rapide et plus souple afin de réagir plus vite aux politiques publiques et à l'évolution rapide de l'environnement. Les participants à la consultation ont également salué les travaux du Réseau des économistes des Nations Unies, dirigé par le Sous-secrétaire général et Économiste en chef, pour faire progresser les approches thématiques dans des domaines tels que les inégalités, les changements climatiques et la dégradation de l'environnement, l'évolution sociodémographique, les technologies d'avant-garde et l'urbanisation⁶. Non seulement l'élaboration de ces normes prend beaucoup de temps, mais leur adoption et leur mise en œuvre par les producteurs de statistiques sont également lentes et complexes. L'expérience récente de la réponse statistique à la pandémie de COVID-19 a mis en lumière le point d'inflexion vers les mécanismes de réaction rapide et les méthodes statistiques connexes, qui ont pu s'adapter rapidement et avec souplesse à la mesure des nouvelles réalités socioéconomiques et environnementales. Il convient donc d'adopter des stratégies de mise à jour continue et itérative des normes et méthodes statistiques mondiales, qui se traduiront par un cycle de révision plus court et plus interactif soutenu par un programme de renforcement des capacités détaillé, fondé sur l'expérimentation et l'essai des nouvelles évolutions conceptuelles dans les pays développés et les pays en développement. Un élément clé de ces stratégies, qui font progresser à la fois les travaux méthodologiques et la capacité nationale de mise en œuvre, est l'expérimentation et l'essai des évolutions méthodologiques en vue de leur adoption la plus rapide possible, avant qu'elles ne soient intégrées aux manuels statistiques pertinents. L'essai et l'expérimentation ont gagné en pertinence dans le contexte de la pandémie de COVID-19, au-delà des travaux méthodologiques relatifs aux normes internationales. Toutefois, des orientations sur les aspects qui devraient être mis à l'essai sont nécessaires afin de minimiser le coût des mises à jour itératives. Les commissions régionales et les organismes régionaux devraient jouer un rôle de premier plan dans l'expérimentation et l'essai des évolutions méthodologiques dans les pays, tant lors de la phase d'évaluation que lors de celle de la mise en œuvre, en s'appuyant sur leur série régionale de webinaires liés à la COVID sur les orientations concernant un large éventail de statistiques officielles et expérimentales.

⁶ Voir « Rapport du Réseau des économistes des Nations Unies à l'occasion du 75^e anniversaire de l'Organisation des Nations Unies : Modeler les tendances de notre époque » (publication des Nations Unies, 2020).

80. Lors de la cinquantième session de la Commission de statistique, divers rapports, dont ceux du Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques et du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, ont reconnu la nécessité d'expérimenter et mettre à l'essai les évolutions méthodologiques et d'adopter un cycle de recherche continu. La première étape consiste à mettre le programme de recherche à jour chaque année en tenant compte des nouvelles questions qui se posent, qu'elles touchent à la mesure concrète ou qu'elles soient d'ordre conceptuel. Des équipes spéciales d'experts des pays et d'organismes internationaux élaboreront ensuite des notes d'orientation sur les questions clés. Dans le cadre de la consultation sur les notes d'orientation, les pays seront encouragés à élaborer des estimations expérimentales et à mettre à l'essai la viabilité opérationnelle de la prise en compte des changements. Il en résultera la mise en œuvre pratique d'orientations sur les principales questions conceptuelles émergentes de manière à mettre plus rapidement les statistiques à la disposition des utilisateurs.

81. La mise à jour formelle du manuel sera envisagée une fois qu'un nombre important de nouvelles orientations/recommandations aura été élaboré. Cette approche permet de trouver un bon équilibre entre la garantie que les utilisateurs reçoivent rapidement des statistiques expérimentales et l'intégration de nouvelles évolutions conceptuelles dans les manuels sur le système de statistiques économiques.

82. Il est recommandé de doter le système de statistiques économiques d'un cadre d'intégration plus large, lequel devrait être activement maintenu pour le système mis à jour avec l'objectif de parvenir à un cadre global, ou « système de systèmes ». Ce cadre global serait caractérisé par l'intégration de statistiques et de classifications sur les questions économiques, sociales et environnementales relatives aux mesures monétaires et physiques, ainsi que par la mise en relation des microdonnées et de macrodonnées, afin de fournir aux analystes et aux décideurs politiques une vue globale et cohérente, détaillée et consolidée, des phénomènes économiques, sociaux et environnementaux interdépendants. Il est réaffirmé que le nouveau comité d'experts sur la population et le bien-être proposé pourrait jouer un rôle de coordination dans l'articulation des liens d'interdépendance entre la société, l'économie et l'environnement en réunissant les différentes parties prenantes des statistiques sociodémographiques, économiques et environnementales et les milieux universitaires. Ces travaux conceptuels devraient exploiter et faire avancer le cadre du Système de comptabilité nationale et du Système de comptabilité économique et environnementale visant à promouvoir les mesures du bien-être et de la durabilité.

VI. Mesures que la Commission de statistique est invitée à prendre

83. **La Commission est invitée :**

a) À approuver les recommandations figurant dans le présent rapport, notamment la création d'un nouveau réseau de statisticiens économiques et la réflexion sur la nécessité ou la faisabilité d'un comité d'experts sur la population et le bien-être ;

b) À dissoudre le Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques.